

**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

**PROJET « PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET APPUI  
AU SECTEUR TOURISTIQUE » (PAST)**  
**ACCORD DE DON H944-HT — BANQUE MONDIALE**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT**  
**AOI-CE-MEF-150**

**SÉLECTION D'UN BUREAU EN VUE D'UNE ASSISTANCE  
TECHNIQUE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN  
ŒUVRE DU PROJET PAST**

Le Gouvernement haïtien a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le projet intitulé « Préservation du Patrimoine et Appui au Secteur Touristique » (PAST) dont l'objectif principal est d'améliorer l'attractivité et la gestion des sites du patrimoine dans le Nord d'Haïti, ainsi que d'aménager et de conforter structurellement les monuments historiques du Parc National Historique Citadelle, Sans Souci et Ramiers (PNH-CSSR). Ce projet a également fait l'objet d'une convention relative à la maîtrise d'ouvrage entre le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Économie et des Finances. L'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), en charge de mettre en œuvre le projet, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour financer les services d'une firme ayant une expertise avérée dans les études et la supervision de travaux de restauration, de réhabilitation et de confortement de bâtiments patrimoniaux, en vue d'une assistance technique dans le cadre dudit projet.

Les services de consultant (« Services ») consistent de façon non exhaustive à :

- i) Préparer ou finaliser les termes de référence de plus d'une vingtaine d'études à mener dans le cadre des composantes A et B du Projet. Elles concernent notamment les sites suivantes : Citadelle Henry, Palais de Sans-Souci, Chapelle du Palais de Sans-Souci, Ancienne Maison Anténor Firmin, Ancienne prison civile et le littoral du Cap-Haïtien, forts Magny, Saint-Joseph et Picolet;
- ii) Donner un avis d'expert sur la qualité des livrables produits par les prestataires de services et formuler des recommandations à l'UTE quant aux corrections ou compléments nécessaires ;
- iii) Participer activement, lors des missions de terrain, aux réunions de chantier, visites de réception des travaux ;
- iv) Conseiller les entités responsables sur toute question d'ordre technique se rapportant au Projet.

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), par le biais de l'Unité Technique d'Exécution (UTE), invite les *firmes* (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience similaire pertinente (brochure contenant des informations d'ordre général sur le bureau d'études, description de services rendus dans le cadre de projets similaires, expérience dans des circonstances similaires, disponibilité du personnel adéquat pour fournir les services, etc.).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », janvier 2011 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en adressant une demande écrite ou par courriel envoyé à [passation.marches@ute.gouv.ht](mailto:passation.marches@ute.gouv.ht) ou à l'adresse ci-dessous indiquée, de 9 :00 heures A.M. à 4 :00 heures P.M. (heure locale d'Haïti), du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt *écrites* doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier postal, **au plus tard le 15 juin 2015, à 16 heures** (heure locale d'Haïti), à:

Ministère de l'Économie et des Finances  
À l'attention du Directeur Exécutif de l'Unité Technique d'Exécution  
26, rue 3 – Pacot  
HT6113 Port-au-Prince, HAÏTI

**Wilson LALEAU**  
**Ministre**